



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 mars 2019

1er Datathon Energie et Mobilité de la CRE et de l'Arafer du vendredi 15 au dimanche 17 mars

L'Arafer et la CRE organisent ce weekend leur 1er datathon, concours d'innovation fondé sur l'analyse des données, sur le thème : « Énergie et mobilité : inventez, libérez, changez les usages de demain ».

C'est une première dans le monde de la régulation de l'énergie et des transports. L'ambition commune des deux régulateurs est de contribuer à l'émergence et au développement de solutions innovantes et intelligentes, grâce à l'exploitation de données mises à disposition par la CRE et l'ARAFER de manière inédite (en plus de données librement accessibles).

Une centaine de participants sont inscrits. Âgés de 25 à 35 ans, ils sont étudiants, professionnels de l'énergie et des transports, ou encore fondateurs ou salariés de start-up.

Cet événement se tiendra du vendredi 15 mars au soir au dimanche 17 mars. Cédric Villani, député de l'Essonne, premier vice-président de l'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques), présidera le jury et remettra les prix aux meilleurs projets.

Les défis qui sont proposés sont les suivants :

1. Favoriser l'essor de la mobilité électrique

Les principaux freins à son développement sont liés à l'autonomie : disponibilité des infrastructures de recharge, planification de longs déplacements, contraintes liées à l'exploitation de services de transport collectifs... Contribuons au développement de ce nouveau mode de déplacement, en agissant sur ces contraintes et en proposant des solutions utiles aux particuliers ou à la collectivité.

2. Transformer la mesure de la qualité de service des transports ferroviaires et collectifs pour développer la mobilité

Être bien informé avant et pendant son trajet, identifier les défaillances pour rendre le service plus efficace et faciliter les déplacements multimodaux, voici tout l'enjeu du développement de

nouvelles solutions permettant d'améliorer la régulation et la qualité de la mobilité collective et intermodale.

3. Inventer les solutions de demain en faveur de la maîtrise de la consommation d'énergie, de la transition énergétique et de la régulation

La collecte des données détaillées de consommation, désormais permise par les systèmes de comptage évolués, ouvre des champs nouveaux, bénéfiques à l'échelle individuelle et collective. Utilisons-les pour inventer des solutions utiles aux consommateurs, et à la régulation des marchés et des réseaux d'énergie.

Contacts presse Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.